



Lycée annexe de Saint-Marc. Plan parcellaire. 29 mars 1963. Dressé par M. Clech, ingénieur ETP à Brest. En bleu et rouge, les terrains appartenant déjà à la Ville ou aux ministères de la Construction et de l'Education nationale. En jaune, les parcelles à acquérir ou à acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation. L'arrêté de déclaration d'utilité publique sera pris par le préfet le 28 octobre 1963. Les expropriations prononcées par le tribunal le 1er février 1964.

Référence du document reproduit :

- **Plans / acquisition des terrains**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54. *Plans / acquisition des terrains.*

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54

IVR53_20212905073A2

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation